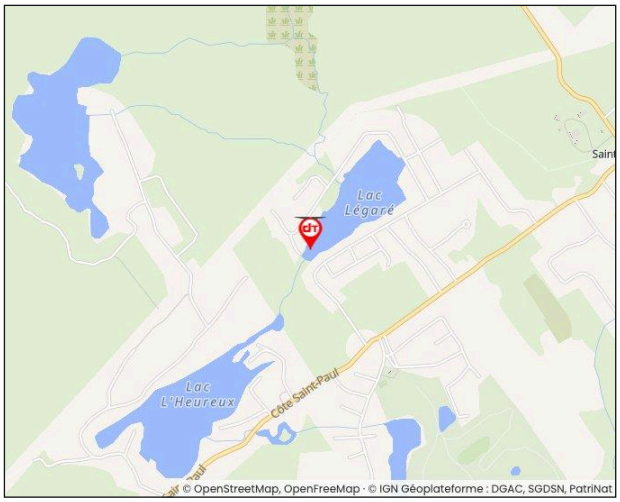
Saint Colomban Qc Canada

Eau · Canada

Coordonnées GPS	45.73684, -74.15315
Altitude	173 m
Hauteur maximale	70 m max
Accès	Accès direct en voiture
Aérodrome le plus proche	Aéroport de St-Jérôme 8,6 km, direction NE · spot 5 m plus haut
Référence du spot	307829



Situation du spot et restrictions (image de la carte Drone-Spot)

Soleil (heures locales, UTC−05:00)

Jour	Aube	Lever	Coucher	Crépuscule	Durée du jour	Heure dorée
Mar. 17 nov.	06:27	06:59	16:24	16:56	9 h 24	06:59–07:45 · 15:38–16:24
Mer. 18 nov.	06:28	07:01	16:23	16:55	9 h 22	07:01–07:47 · 15:37–16:23
Jeu. 19 nov.	06:30	07:02	16:22	16:55	9 h 19	07:02–07:48 · 15:36–16:22

Aérodromes à proximité

Aérodrome	Type	Distance	Altitude
Aéroport de St-Jérôme	Aérodrome	8,6 km, direction NE	168 m
Hélistation de St-Jérôme (Hydro-Québec)	Hélistation	10 km, direction E	104 m
Aéroport de Montreal International (Mirabel)	Aéroport	11 km, direction SE	82 m
Hélistation de Mirabel Hélico	Hélistation	16 km, direction E	68 m

Description

Belle vue sur les couleurs d'automne autour de ce lac magnifique au couché du soleil. Accès aisé !

Scannez pour ouvrir la fiche à jour : météo, carte et restrictions.

https://www.drone-spot.tech/fiche-spot.aspx?id=307829

Avant chaque vol : vérifiez la carte des zones UAS, les NOTAM et les zones temporaires, la météo et l'indice Kp.

Préparer le vol

Check-List avant le vol

- ☐ Zone vérifiée : zones UAS, restrictions, espaces protégés
- ☐ NOTAM et zones temporaires consultés
- ☐ Météo : vent, rafales, pluie, visibilité ; indice Kp
- ☐ Numéro d'exploitant affiché sur le drone
- ☐ Attestation de formation ou brevet sur soi
- ☐ Assurance responsabilité civile vérifiée
- ☐ Batteries chargées : drone, radiocommande, téléphone
- ☐ Hélices, moteurs et châssis en bon état
- ☐ Carte mémoire en place et vide
- ☐ Logiciels à jour, compas et IMU étalonnés
- ☐ Retour automatique : point et hauteur de retour réglés
- ☐ Signalement électronique ou identification à distance actif
- ☐ Zone de décollage dégagée, personnes informées et à distance
- ☐ Observateur présent si vol en immersion

Bonnes pratiques

Ce spot est hors de l'Europe : les règles sont celles du pays. Renseignez-vous auprès de son autorité de l'aviation civile avant de voler ; la bibliothèque Drone-Spot rassemble des notices de plusieurs pays.

- Gardez le drone à vue et volez bas (120 m au plus est la règle la plus répandue).
- Ne survolez pas les personnes, les rassemblements ni les routes.
- Restez loin des aérodromes, des sites militaires et des zones interdites.
- Vérifiez si un enregistrement, une formation ou une autorisation est exigé dans le pays.
- Respectez la vie privée et vérifiez votre assurance.

Résumé non exhaustif : les règles évoluent. Référence : guide de la catégorie ouverte de la DGAC et réglementation du pays.

Liens utiles

Carte des zones UAS autour du spot : https://www.drone-spot.tech/carte-uas.aspx?lat=45.73684&lon=-74.15315
Bibliothèque du télépilote : https://www.drone-spot.tech/bibliotheque

Mes notes de vol

Fiche d'information générée par Drone-Spot à partir des données de la communauté : elle ne remplace ni l'information aéronautique officielle ni la réglementation. Le télépilote reste responsable de son vol.